

UN CAMPUS LILLOIS



Aux allures de mini-campus en plein centre ville de Lille (Euralille et Wazemmes), le CAMPUS du Groupe OEC (OZANAM - EPIL - CAMPUS), CAMPUS SUP propose des sites apprenants, ouverts et agréables. C'est dans ce cadre que les équipes pédagogiques et éducatives inscrivent leur travail autour d'un projet CAMPUS ambitieux et innovant centré sur la réussite de chacun.

TAUX DE LA DERNIÈRE SESSION DE FORMATION

Taux de réussite aux examens

Élément non communiqué (première validation du BTS Électrotechnique à la session d'examen 2024).

Taux d'insertion professionnelle

Élément non communiqué (première validation du BTS Électrotechnique à la session d'examen 2024).

Taux de satisfaction

Élément non communiqué (première validation du BTS Électrotechnique à la session d'examen 2024).

NOUS CONTACTER



UFA OEC PRO

50 rue Saint-Gabriel 59045 LILLE CEDEX

☎ 03 20 21 98 81

🌐 www.groupe-oec.fr

Directeur OEC PRO : **Thierry MICHEL** (thierry.michel@groupe-oec.fr)

Assistante de formation : **Karine POTTIER** (karine.pottier@groupe-oec.fr)

Référente handicap : **Nathalie AVEZ** (nathalie.avez@groupe-oec.fr)

Chargée de mission Qualité : **Frédérique WESTEEL** (frederique.westeel@groupe-oec.fr)



Diplôme national d'État BTS ÉLECTROTECHNIQUE

> Apprentissage > Formation initiale

DURÉE DE LA FORMATION

2 ans
dont 1 444 heures à l'UFA

ACCESSIBILITÉ

Titulaire d'un BAC ou équivalent

CODE DIPLÔME

32025520

FICHE RNCP

RNCP35346

COÛT DE LA FORMATION

21 000 €

Aucun reste à charge ne peut être demandé à l'apprenti ou son représentant légal

LIEU DE FORMATION

238 rue du Faubourg de Roubaix
LILLE (métro : Saint-Maurice Pellevoisin)

Le technicien supérieur est un spécialiste de l'étude, de la mise en œuvre, de l'utilisation et de la maintenance des équipements électriques. Ces équipements, de plus en plus sophistiqués en raison de l'évolution des technologies de l'informatique et de l'électronique, peuvent faire intervenir des procédés d'hydraulique, de pneumatique, d'optique...

Le technicien supérieur en électrotechnique peut exercer son activité dans différents secteurs tels que les équipements et le contrôle industriels, la production et la transformation de l'énergie, les automatismes et la gestion technique du bâtiment... Il est sollicité également en maintenance et en conseil technique.



UFA OEC PRO
Lille

PUBLIC VISÉ PAR CE DIPLÔME

Avoir entre 16 et 29 ans révolus (possibilité de dérogations).

Sans condition d'âge pour les personnes reconnues travailleur handicapé, ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise nécessitant le diplôme, inscrites sur la liste des sportifs de haut niveau.

Être de nationalité française, ressortissant de l'Union européenne ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Être titulaire d'un baccalauréat professionnel, baccalauréat technologique ou baccalauréat général.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Modalités

Dossier de candidature à retirer auprès du Secrétariat de l'UFA OEC PRO, entretien individuel dans un délai de 15 jours après réception du dossier de candidature dûment complété et signé.

Délais d'accès

En fonction de la date de signature du contrat d'apprentissage.

Parcours adaptés

Adaptation possible du parcours selon les prérequis.

Handicap

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (moyens de compensation à étudier avec le référent handicap de l'UFA OEC PRO).

MODALITÉS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques pour ancrer les apprentissages et/ou en distanciel pour certains modules.

Moyens pédagogiques

Salles de formation équipées et plateaux techniques adaptés et aménagés d'équipements spécifiques.

Alternance

1 semaine en entreprise - 1 semaine en centre de formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les candidats sont présentés aux épreuves générales et techniques du BTS Électrotechnique, diplôme délivré par le Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

PASSERELLES, POURSUITE D'ÉTUDES ET DÉBOUCHÉS

Bachelor maintenance avancée - Bachelor robotique industrielle

Exemples de métiers

Technicien chargé d'études - Technicien de chantier - Technicien de maintenance électrotechnique - Technicien intégrateur

LES ÉPREUVES D'EXAMEN

Épreuves	Sous-épreuves	Forme	Durée	Coefficient
E1 - Culture générale et expression		Écrit	4 heures	2
E2 - Langue vivante étrangère - Anglais		Oral	30 minutes	3
E3 - Mathématiques		Écrit	2 heures	2
E4 - Conception - étude préliminaire		Écrit	4 heures	5
	Analyse, diagnostic, maintenance	Pratique	4 heures	3
E5 - Analyse, diagnostic, maintenance, conduite de projet	Conduite de projet / chantier	Oral	40 minutes	3
	Conception - étude détaillée du projet	Oral	40 minutes	3
E6 - Conception – étude détaillée, réalisation, mise en service d'un projet	Réalisation - mise en service d'un projet	Oral	40 minutes	3
EF1 - Langue vivante 2		Oral	20 minutes	-

LÉGISLATION EN VIGUEUR

L'apprentissage : une formation gratuite et rémunérée

Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap). Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé. Article L.6211-1: «La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal.» Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du code du travail: «Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent(...)», à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

Les aides aux apprentis (susceptibles de modifications selon les textes en vigueur)

Le statut d'apprenti donne accès à un certain nombre d'aides et d'avantages. Panorama de tous les dispositifs actuellement en vigueur en scannant le QR-Code.



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Accessibilité handicap

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Besoins éducatifs particuliers

Les besoins éducatifs particuliers concernent des apprentis en situation de handicap, malades, à haut potentiel, nouvellement arrivés en France...

Notre pédagogie est adaptée à la diversité des apprenants afin d'individualiser leur parcours de formation. Les apprentis à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques regroupent une grande variété d'apprenants qui ont, de manière significative, plus de mal à apprendre que la majorité des apprenants du même âge quand ils sont dans une situation particulière ou qu'ils souffrent d'un handicap qui les empêche ou les gêne dans leurs apprentissages.